

**PROCÈS-VERBAL de l'assemblée régulière  
du Conseil de section du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue  
tenue le 10 juin 2020 à distance (TEAMS)**

**Étaient présents :**

Le bâtonnier	Me Pascal Jolicoeur
La première conseillère	Me Sandra Ethier
La secrétaire	Me Véronic Picard
Les conseillers	Me Cathy Coulombe Me Joannie Jacob Me Cassandra Neptune (a dû quitter vers 19 h) Me Nicolas Provencher-Lavergne
Le conseiller jeune Barreau	Me Marc-Olivier Langlois

**Était absente:**

La trésorière	Me Claude Cossette
---------------	--------------------

**1. Ouverture de l'assemblée**

Me Pascal Jolicoeur déclare l'assemblée ouverte à 17:31, le quorum étant constaté.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**Résolution 20200610-01  
Re : adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de Me Joannie Jacob, appuyé par Me Nicolas Provencher-Lavergne, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit accepté :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 22 avril 2020
4. Suivi au procès-verbal
5. Finances – Me Cossette
6. Comités permanents du Barreau de l'A-T : suivi

6.1. Comité Formation (point permanent) - <a href="#">Me Provencher-Lavergne</a>
6.2. Exercice illégal (point permanent) – <a href="#">Me Coulombe</a>
6.3. Communications-Journal – <a href="#">Me Jolicoeur</a>
6.4. Informatique – Page Facebook – <a href="#">Me Langlois</a>
6.5. Justice dans le Nord - <a href="#">Me Neptune</a>
6.6. Comité du jeune Barreau (point permanent) – <a href="#">Me Langlois</a>
6.7. Comité de liaison (point permanent) – <a href="#">Me Jolicoeur</a>
6.7.1. Cour du Québec
6.7.2. Cour supérieure
6.8. Mérite et prix reconnaissance (point permanent) – <a href="#">Me Jolicoeur</a>
7. Comités ponctuels du Barreau de l’A-T : suivi
7.1. Rentrée judiciaire 2020 – <a href="#">Me Langlois</a>
8. Comités hors Barreau : suivi
8.1. Pratique privée – <a href="#">Me Éthier</a>
9. Association des avocats de province
10. APAAQ – <a href="#">Me Jolicoeur</a>
11. Centralisation des urgences
12. Plan de reprise des activités judiciaire
13. Activités du bâtonnier (tableau) - <a href="#">Me Jolicoeur</a>
14. Correspondances (tableau) – <a href="#">Me Jolicoeur</a>
15. Varia
15.1. serrure vestiaire des avocats Val-d’Or
15.2. Inscription des avocats au BAT
16. Prochaine réunion : 5 août 2020
17. Levée de l’assemblée

Adoptée à l’unanimité.

### **3. Adoption du procès-verbal de l’assemblée du 22 avril 2020**

#### ***Résolution 20200610-02***

#### ***Re : adoption du procès-verbal du 22 avril 2020***

Sur proposition de Me Nicolas Provencher-Lavergne, appuyé par Me Joannie Jacob, il est résolu d’adopter le procès-verbal de l’assemblée du 22 avril 2020.

Adoptée à l’unanimité.

#### **4. Suivi au procès-verbal**

##### **Réunion du 21 août 2019**

###### **14.2. Liste des avocats**

Me Coulombe a reçu peu de réponses des membres. À l'heure actuelle, une seule personne s'est dite intéressée à participer au service téléphonique. Une relance sera faite par Me Coulombe.

##### **Réunion du 18 mars 2020**

###### **14.1. Retour sur le conseil de section du Barreau à Montréal du 27 et 8 février 2020**

Me Jolicoeur n'a pas réussi à s'entretenir avec Me Serge Bernier. Un suivi sera donc fait à la prochaine rencontre.

##### **Réunion du 22 avril 2020**

###### **14.1. Dates des prochaines réunions**

Les membres du conseil sont d'accord pour utiliser l'application Teams pour la tenue des rencontres. Cette façon de faire permet de limiter les coûts et le temps de déplacement des membres. En l'absence de Me Cossette, il faudrait néanmoins vérifier sa position sur cette question.

Me Ethier propose que nous nous rencontrions en personne deux (2) fois par année soit en septembre et en avril. Au besoin, d'autres rencontres pourront se tenir en personne.

###### **14.2. Montants versés aux officiers**

Me Sandra Ethier préparera une lettre à l'attention des bâtonniers afin d'obtenir la politique financière de leur section. Avec ces politiques en main, nous serons en mesure de connaître les montants versés aux officiers. Cette lettre sera cosignée par Me Ethier et Me Jolicoeur.

Me Picard devra envoyer notre politique financière à Me Ethier.

Me Jolicoeur et Me Ethier continuent de comptabiliser leurs temps en prévision de la présentation lors de l'AGA.

## **5. Finances**

En l'absence de Me Cossette, ce point est reporté à la prochaine rencontre.

## **6. Comités permanents du Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue : suivi**

### **6.1. Comité Formation**

Rien à signaler.

### **6.2. Exercice illégal**

Me Ethier va contacter le syndic du Barreau pour s'informer de la conformité de l'affiche avant qu'elle ne soit apposée sur le mur dans les palais de justice. Me Coulombe enverra la dernière version de l'affiche à Me Ethier.

Me Jolicoeur a discuté avec madame Josée Trottier pour savoir si nous pouvions l'afficher dans les palais. Nous sommes en attente d'un retour de sa part.

### **6.3. Communications-Journal**

Me Jolicoeur n'a pas eu de contact avec Me Kélada. Nous ne savons pas s'il y aura une parution du journal en juin.

### **6.4. Informatique – page Facebook**

Me Langlois indique que la gestion de la page va beaucoup mieux. Nous rencontrons toutefois une problématique : le calendrier judiciaire ne peut pas être mis sur la page. Il va tenter de le publier en photos. Aussi, il indique qu'il va devenir extrêmement lourd de mettre les mises à jour du calendrier sur la page. Il semble que seulement 40 % des sections mettent les mises à jour sur leur site internet. Nous convenons de mettre uniquement le calendrier judiciaire.

Le lien internet du Bottin des avocats a été ajouté sur la page.

Le calendrier des activités pour les trois (3) prochaines années s'y retrouve également.

Selon Me Langlois, ça nous coûterait entre 85 et 130\$ pour obtenir le logo du BAT dans un format compatible avec notre page Facebook. Le contact de Me Langlois chez CC consultant souhaite nous proposer une offre bonifiée. Or, il est actuellement indisponible. Dès son retour, Me Langlois se propose d'analyser son offre et de nous en faire part à la prochaine rencontre.

## **6.5. Justice dans le Nord**

La dernière rencontre du comité s'est tenue le 20 février 2020. En raison des disponibilités limitées des membres, aucune autre rencontre n'a pu être tenue depuis.

Voici quelques points discutés :

- Makivik a revendiqué la bande passante. Ainsi, les audiences doivent maintenant se tenir par téléphone.
- Un article sur la situation dans le Nord est paru dans la Presse récemment. Il appert que les divers intervenants sont épuisés.
- Des termes de cour en matière de protection de la jeunesse s'échelonnent sur plusieurs semaines consécutives. Cela rend la disponibilité des avocats et leur préparation adéquate difficile. Une approche a été faite auprès de la juge coordonnatrice, mais cette dernière a fait preuve de peu d'ouverture face à cette problématique.
- Il est de plus en plus difficile de trouver des avocats pour les parents en protection. Les avocats de l'aide juridique représentent les enfants alors ils ne peuvent pas représenter les parents. Nous croyons qu'une liste contenant le nom des avocats pratiquant dans les secteurs concernés pourrait être préparée par la DPJ de concert avec l'aide juridique. Cette liste pourrait ensuite être remise aux parents pour les aider dans leur recherche. De plus, nous pourrions afficher la liste sur la page Facebook du Barreau AT.

*Comité sur le système de justice au Nunavik :*

Me Geneviève Richard a été approché pour recenser les problématiques rencontrées en temps Covid. Douze (12) points ont été soulevés. Une lettre sera acheminée aux ministres de la sécurité publique et de la justice ainsi qu'à Sylvie D'amours. Le comité s'attarde maintenant à trouver des solutions. Une chose est certaine, plusieurs organismes doivent agir de concert pour régler les problématiques.

## **6.6. Comité du jeune Barreau**

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, aucune activité n'a eu lieu. Il avait été pensé faire un 5 à 7 à l'extérieur, mais l'idée a été abandonnée puisque cela aurait pu être perçu négativement par le public.

## **6.7. Comité de liaison**

### **6.7.1. Cour du Québec**

Me Jolicoeur a participé à plusieurs conversations téléphoniques en lien avec le Covid.

Me Langlois soulève que dans plusieurs districts les barreaux sont consultés régulièrement. Il se demande si nous sommes consultés préalablement concernant les mesures mises en place. Me Jolicoeur informe les membres qu'une rencontre s'est tenue le 28 mai dernier avec la Cour du Québec. Plusieurs intervenants étaient présents. Divers sujets furent discutés et nous avons eu la chance de nous exprimer. Il ajoute qu'il ne participe pas à des rencontres hebdomadaires, mais qu'il a participé à des rencontres au besoin.

### **6.7.2. Cour supérieure**

Nous n'avons pas été consultés par la Cour supérieure en lien avec Covid. De plus, il n'y a pas de rencontre de prévue pour le moment. Il serait pertinent d'en prévoir une en septembre.

Certains ont entendu dire que les mesures mises en place actuellement pourraient devenir permanentes.

Me Ethier croit important de développer de meilleur lien avec la Cour supérieure.

## **6.8. Mérite et prix reconnaissance**

Peu de candidatures ont été reçues à ce jour. Me Ethier croit que nous devrions revoir la façon dont les candidatures doivent être soumises. Une procédure simplifiée amènerait possiblement une meilleure participation des membres.

### **Résolution 20200610-03**

#### **Re : comité Mérite et prix reconnaissance**

Sur proposition de Me Cathy Coulombe, appuyé par Me Joannie Jacob, il est résolu de former un comité, constitué des membres du comité de sélection, pour revoir la façon dont les candidatures doivent être soumises.

Adoptée à l'unanimité.

Il est décidé que Me Joannie Jacob assumera la présidence de ce comité. Elle enverra donc un doodle pour convoquer les membres à la première rencontre du comité.

Me Picard fera parvenir à Me Jacob ce qui avait été fait dans le passé.

Les trophées ont été reçus.

## **7. Comités ponctuels du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue**

### **7.1. Rentrée judiciaire 2020**

Il appert que nous sommes la seule section (avec une autre) à tenir une rentrée judiciaire en personne. Plusieurs sections ont annulé l'évènement. Considérant la situation sanitaire actuelle et l'évolution de celle-ci, il devient de plus en plus irréaliste de croire que la rentrée judiciaire pourra avoir lieu.

En ce qui concerne l'AGA, il semble qu'il existe un programme nous permettant de la tenir à distance puisqu'elle permet aux membres de voter. Le coût serait inférieur à 1000\$. Me Langlois se propose pour faire les vérifications.

Il est décidé que l'AGA se tiendra de façon virtuelle à la date déjà convenue soit le 10 septembre 2020. Aucune formation ne sera offerte.

Certaines sections ont projeté de tenir une rentrée judiciaire virtuelle. De notre côté, nous allons aviser la magistrature qu'il n'y aura pas de rentrée judiciaire cette année en raison de Covid. Si la magistrature souhaite qu'il y en ait une, nous les inviterons à nous faire une proposition au niveau du fonctionnement.

Me Jolicoeur retournera le courriel pour les mises en candidatures pour les responsables des comités.

Si des élections doivent se tenir lors de l'AGA, nous devons voter. Il est donc important de connaître les coûts reliés au vote. Si c'est très dispendieux, nous pourrions consulter les membres de la section préalablement à l'AGA et leur demander s'ils veulent présenter leur candidature pour siéger sur le conseil de section. De cette façon, nous verrons si un vote est nécessaire ou non.

## **8. Comités hors Barreau : suivi**

### **8.1. Pratique privée**

Rien à signaler.

## **9. Association des avocats et avocates de province**

Une rencontre s'est tenue la semaine dernière. Un tour de table de ce qui se passe dans les régions a été fait. Étant donné que l'APAAQ éprouve des difficultés à recruter des membres, l'AAP souhaite reprendre le flambeau.

## **10. APAAQ**

Rien à signaler.

## **11. Centralisation des urgences**

Me Jolicoeur a discuté avec madame Talia Veillette. Elle est d'accord pour envoyer le rôle de la centralisation aux membres qui le souhaitent dans la mesure où nous lui fournissons la liste des avocats. Me Jolicoeur nous indique que son bureau s'engage à envoyer la liste des avocats à madame Veillette pour les cinq (5) prochaines années.

## **12. Plan de reprise des activités**

Tel que mentionné précédemment, une rencontre a eu lieu avec la Cour du Québec le 28 mai dernier. Des mesures ont été mises en place dans les divers palais afin de respecter les mesures sanitaires en vue de la reprise des activités qui était prévue le 1<sup>er</sup> juin 2020. Des représentants de l'Aide juridique, du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue, du DPCP, du CAVAC et de l'AQAAD étaient présents.

Me Picard informe les membres qu'il semble que ce soit la responsabilité du conseil de section de veiller aux respects des règles sanitaires dans les vestiaires des avocats. En effet, Me Picard a été avisé que les services judiciaires ne s'occupaient pas de ces locaux. Ainsi, nous devons apposer des affiches limitant le nombre de personnes pouvant y être et limiter le nombre de places assises. Me Picard s'occupera des vestiaires de Val-d'Or et Rouyn-Noranda alors que Me Provencher-Lavergne s'occupera de celui d'Amos.



### **13. Activités du bâtonnier**

Me Jolicoeur a participé à la rencontre du 28 mai 2020 avec la Cour du Québec. Il a aussi assisté à la rencontre de l'AAP. Ce vendredi, il sera à la rencontre du conseil élargi du Barreau du Québec.

### **14. Correspondances**

Me Jolicoeur a reçu une correspondance du juge Pidgeon. Il va lui répondre sous peu.

### **15. Varia**

#### **15.1. Serrure vestiaire des avocats Val-d'Or**

La porte du vestiaire des avocats à Val-d'Or ne barre plus. Me Picard a demandé à Me Cossette, il y a quelques semaines, de vérifier avec le serrurier. Me Jolicoeur vérifiera auprès de Me Cossette si c'est fait. Dans le cas contraire, il s'en occupera.

On se questionne à savoir si la serrure n'est pas juste désactivée. Il faudrait vérifier avec le constable spécial.

#### **15.2. Inscription des avocats au BAT**

Des avocats ont contacté Me Langlois pour savoir comment faire pour s'inscrire au barreau de notre section. Nous invitons Me Langlois à les diriger au Barreau du Québec.

### **16. Prochaine réunion : 5 août 2020 à 17h30**

Il est convenu de déplacer la prochaine réunion au 12 août 2020. Celle-ci se tiendra à distance avec l'application TEAMS.

### **17. Levée de l'assemblée**

Sur proposition de Me Sandra Éthier, appuyée par Me Pascal Jolicoeur, l'assemblée est levée. Il est 20 :24.

---

Me Pascal Jolicoeur  
Bâtonnier

---

Me Véronic Picard  
Secrétaire

Tel que lu et adopté à l'assemblée du 12 août 2020.